Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Abeille Perspective 2021-2025 (FR0013284312)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Le FCP est nourricier de la catégorie d'action «X» du compartiment BNP Paribas Génération 2021-25 de la SICAV BNP Paribas Génération dont l'objectif de gestion est, *«obtenir une performance comparable à celle d'un indicateur de référence dont l'allocation actions est, au fil des années, dégressive par rapport à l'allocation taux. Ainsi, chaque année, le pourcentage d'actif net exposé aux actions diminue et l'allocation en produits de taux augmente parallèlement pour atteindre à 15 ans du premier jour de 2025 (soit l'année 2011), une répartition d'environ 67,5% Actions/32,5% Taux, à 10 ans (soit l'année 2016) une répartition d'environ 37,5% Actions/62,5% Taux et à 5 ans (soit l'année 2021) une répartition d'environ 9% Actions/91% Taux et en fin de période (soit à partir de 2025) une exposition d'environ 1,5% en actions et 98,5% en produits de taux. Le gérant peut adapter cette répartition afin de tenir compte des conditions de marché dans la limite de +/-20% en valeur relative par rapport à l'indicateur de référence sur l'allocations actions. A titre d'information, au 1er janvier 2022, l'indicateur de référence est le suivant : 1% MSCI Europe + 3% MSCI EMU Micro Cap + 1% MSCI USA + 0,5% MSCI Japan + 0,5% MSCI Pacific Ex Japan + 0,5% MSCI Emerging Markets + 1% JPM Emerging Bonds Local Sovereign + 4% Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Bonds + 4,5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Bonds + 16% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 1-3 ans + 6% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 3-5 ans + 2% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 7-10 ans + 60% €STR. Tous les indices actions sont calculés dividendes réinvestis et les indices taux, coupons nets réinvestis.»*

La performance du nourricier sera inférieure à celle du maître en raison de ses propres frais.

Caractéristiques essentielles du FCP : Il est investi en totalité dans la catégorie d'action «X» (FR0013282472) du compartiment BNP Parias Génération 2021-25 de la SICAV BNP Paribas Génération et, à titre accessoire, en liquidités.

L'indicateur de référence du nourricier est identique à celui de l'OPCVM maître.

L'objectif est atteint au travers d'une gestion diversifiée via des OPCVM/FIA actions, obligations, monétaires internationaux suivant une grille d'allocation d'actifs dont le risque actions est progressivement diminué vers une sensibilisation en taux, à l'approche de la fin de la durée minimum de placement recommandée. Le portefeuille est composé principalement d'OPCVM/FIA. Il est constitué au terme d'un processus reposant sur l'analyse économique et des éléments techniques propres à chaque marché et comportant quatre étapes : application de la grille de désensibilisation, allocation tactique, sélection des OPCVM/FIA et suivi du portefeuille.

La part des actifs du compartiment présentant un profil d'investissement à faible risque (c'est à dire dont le SRRI est inférieur ou égal à 3) évolue en fonction de la fin de la durée minimum de placement recommandée (20% de l'actif net à partir de 10 ans avant la fin de la période de placement recommandée, 50% à partir de 5 ans avant cette même période puis 70% à partir de 2 années avant cette période).

Le compartiment peut être investi à hauteur de :

- 100% maximum de l'actif net sur les marchés d'actions directement et/ou via des OPCVM/FIA dont 10% maximum sur les marchés actions des pays émergents. L'investissement sur les marchés actions des petites et moyennes capitalisations des ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME (petites et moyennes entreprises) est limité à 20% de l'actif net.

- 100% maximum de l'actif net sur les marchés de taux via des OPCVM/FIA dont 10% maximum sur les marchés de taux des pays émergents. L'investissement sur ces marchés s'effectue via des OPCVM/FIA ou au travers de titres directs.

Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en couverture ou en exposition. Du fait de l'utilisation des instruments financiers à terme, l'exposition globale du compartiment pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actionnaire de la zone Euro est exposé, dans la limite de 100% de l'actif net, au risque de change lié à la baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

Les demandes de rachat sont reçues à tout moment par BNP Paribas et sont centralisées à 11 heures le jour de calcul de la valeur liquidative. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain, réglées ou livrées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Autres informations : Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2021.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement, à travers son fonds maître, dans différentes catégories d'actifs en respectant une diversification internationale justifie la catégorie de risque. Plus il se rapproche de la date objectif, plus l'investissement en actifs plus risqués diminue et, par conséquent, le risque global diminue aussi.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque lié aux instruments dérivés: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,48% (*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.

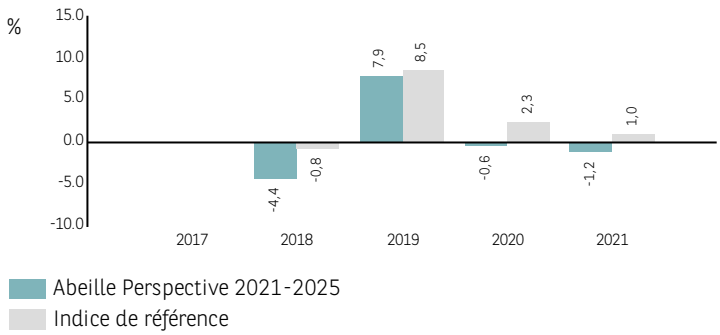
(*) Le pourcentage des frais courants se base sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Celui-ci n'inclut pas :

- Les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du FCP, disponible en ligne à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- Le FCP a été créé le 01 décembre 2017;
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- L'indicateur de référence a une composition évolutive. Veuillez-vous référer à la rubrique « Indicateur de référence » du prospectus du FCP.
- Le 3 octobre 2022, le FCP AVIVA PERSPECTIVE 2021-2025 a changé de dénomination pour devenir Abeille Perspective 2021-2025.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP et de l'OPC maître, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre Cedex France.
- La valeur liquidative du FCP est disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values ou les revenus provenant de la détention de parts de ce FCP peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 octobre 2022.